a Paris, le 26. 9bre 1766. 361

Madame.

Pendant le sejour que j'ai fait a Menars, j'ai travaillé a disposer les proprietaires des trois barraques addossées au mur de votre maison à vous ceder à l'amiable le terrein sur lequel elles sont construites. j'avois eu l'honneur de le promettre à M. le comte de feillens dans le temps meme où je lui temoignois etre d'une avis totalement opposé au sien sur le droit qu'il pretend avoir de rentrer en possession de partie de ce terrein. je suis en effet parvenu a les faire desister de la plus grande partie des pretentions considerables qu'ils formoient d'aprés l'estime de leur expert; cependant je ne puis, madame, vous dissimuler que l'indemnité que vous leur offrez d'aprés l'estime du votre me paroît trop au dessous de la perte qu'ils font par leur deguerpissement, et mon idée etoit depuis longtemps de proposer à M. le comte de feillens d'ajouter à cette indemnité une somme de 1000.ᵗᵗ ainsi repartie

savoir 300.tt à la veuve notrelle, 300 à la veuve Orion, et 200 à la propriétaire de la 3e Barraque. M. le comte de feillens n'étant point à Paris, je crois devoir vous faire la même proposition en leur faveur. ils sont disposés à se retirer de bonne grace pour peu que vous augmentiez la somme que vous leur avez proposée, et si vous voulez bien faire ce petit sacrifice, je vous garantis l'affaire terminée, ayant leur parole, du moins de la veuve notrelle et de la veuve Orion. il est à presumer que celle de Versailles ne fera pas plus de difficulté.

Quant à l'acte que vous leur proposez de signer, il me paroit très superflu qu'il y soit dit qu'ils se sont induement emparés de partie du terrein qu'ils occupent, et qui avoit été anciennement accordé à vos auteurs. il sembleroit même que les redacteurs de cet acte auroient cherché à vous former un titre à faire valoir quelques jours pour revendiquer cette portion de terrein comme ayant été concedée à vos auteurs en proprieté; car c'est là l'idée qu'on attache ordinairement au mot de concession, tandis que votre seul titre est une permission de m. de Villacerf d'entourer ce terrein d'un mur, à la charge de le rendre au Roi toutes et quantes fois il en auroit besoin. la tournure de cet acte me paroit enfin contraire aux intentions de M. le Directeur general qui, en voulant vous obliger, s'est borné à dire à ces propriétaires de Barraques de s'arranger à l'amiable avec M. le comte de feillens, et n'a jamais paru un moment regarder ces gens comme des usurpateurs, tant du terrein du Roi que du vôtre, mais comme établis sur cet emplacement par la permission et de l'autorité de ses predecesseurs. s'ils n'ont point de brevet qui aneantisse le titre qui resulte de l'ancienne soumission de M. de Rollinde, et de la lettre de M. de Villacerf trouvées au controlle de Paris, il n'en est pas moins certain qu'ils n'ont pu s'établir où ils sont que de l'autorité de M. le Duc d'Antin, dont toutes les concessions etoient faites verbalement.

j'en etois là, madame, lorsqu'on m'a remis la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire en m'addressant le modèle de cet acte. je le mettrai sous les yeux de m. le M.is de Marigny à moins que d'après mes reflexions vous ne jugiez à propos de le faire reformer. votre unique objet doit être en effet, ce me semble, d'avoir le consentement des

particulier en question de rendre la place nette et vous
ceder tous leurs droits quelconques. ce consentement accordé
au moyen de l'indemnité que vous leur donnez, le reste
ne fait plus la moindre difficulté, et je m'empresserai alors
a vous procurer l'expédition prompte du Brevet ou
permission necessaire pour faire l'usage que vous projettez
du terrein abandonné.

je vous supplie, madame, de vouloir bien me faire
part de vos intentions tant à l'égard de la proposition
que j'ai eu l'honneur de vous faire en faveur de ces
propriétaires de barraques, que sur l'acte dont vous m'avez
envoyé le modele.

je suis avec un profond respect

madame

Votre très humble et
très obéissant serviteur
Montucla

Montucla, J. E.

AUTOGRAPHE

de

Montucla

Jean Etienne

OBSERVATIONS

L.a.s. 4p. 4° Paris, 26.9.1766.
Langer geschäftlicher Brief an
einer Dame gerichtet in Bauan-
gelegenheiten. (Sehr selten!)
Aus Sammlung Dr. K. Loewenfeld.

M O N T U C L A Jean Etienne, Mathematiker, geb. 5. Sept. 1725 in Lyon, war 1766-92 Oberaufseher der königlichen Gebäude in Paris und starb 18. Dez. 1799 in Versailles. Er schrieb "Histoire des recherches sur la quadrature du cercle, etc."/2. Aufl. Par. 1831/ "Histoires des mathématiques"/das. 1758, 2 Bde, 2. Aufl. 1799-1802, 4 Bde/, das erste und bis auf Mor. Cantor das wichtigste wissenschaftliche Werk der Mathematik.